

Les Prêts à Taux Zéro (PTZ) en Bretagne

Bilan annuel 2019

Les chiffres clés 2019 PTZ - Année 2019

7 210 offres de PTZ émises en Bretagne : **+17 % par rapport à 2018**

36 % : Part des PTZ accordés en Ille-et-Vilaine

69 % : Part de PTZ accordés pour l'acquisition d'un logement neuf

86 % : Part de PTZ accordés pour l'acquisition d'une maison individuelle

72 % : Part des petits ménages dans le total des acquéreurs

7 210 offres de prêts à taux zéro ont été émises en Bretagne en 2019 pour l'acquisition d'un logement neuf ou ancien contre 6 149 en 2018, soit une augmentation de 17 %.

La Bretagne reste au 6ème rang des régions françaises en nombre de prêts émis, derrière Ile-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle Aquitaine, Occitanie et Pays de la Loire. Elle représente près de 8 % du nombre total de prêts émis en France métropolitaine.

Les montants distribués au niveau régional au cours de l'année 2019 représentent une enveloppe globale de 298,3 M€, soit 6,3 % du montant total distribué en France. Ce montant total distribué a augmenté de plus de 14 % par rapport à 2018. Le montant moyen annuel d'un prêt dans

la région s'élève à 41 645 €, en baisse de 3 % par rapport au niveau de 2018.

Répartition par département

L'analyse fait apparaître l'importance de l'Ille-et-Vilaine, qui représente 36 % des prêts émis dans la région et 42 % des montants distribués. Le département devance le Finistère et le Morbihan qui totalisent chacun 23 % des prêts émis et 21 % des montants distribués.

En évolution sur un an, le nombre de prêts émis a augmenté dans tous les départements. Cette hausse est plus marquée dans le Finistère (+ 26 % par rapport à 2018) et dans le Morbihan (+ 21 %).

Répartition par type de logement

4 991 logements neufs ont bénéficié d'un PTZ en Bretagne en 2019 contre 4 070 lo-

gements en 2018, soit une augmentation d'environ 23 % en un an. Les logements neufs représentent 69 % du total de prêts émis en 2019, contre 66 % en 2018. 2 197 opérations, soit près de 31 % du nombre total de prêts, concernent l'acquisition d'un logement ancien avec travaux. On en comptait 2 054 en 2018, soit une augmentation de 7 %. Enfin, 22 opérations financées sont issues de la vente du parc social en 2019 (contre 25 en 2018).

Répartition par nature du logement

86 % de l'ensemble des PTZ accordés en Bretagne concernent l'acquisition d'une maison individuelle (contre 84 % en 2018).

Répartition par taille du ménage

En Bretagne, les petits ménages (1 ou 2 personnes) représentent 61 % des emprunteurs, une part quasi équivalente au niveau national (60 %). En 2019, cette part a continué d'augmenter mais dans une moindre mesure (+ 1 point entre 2018 et 2019 après + 3 points entre 2017 et 2018 et + 4 points entre 2016 et 2017). Par département, le poids relatif des petits ménages varie de 67 % dans le Morbihan, à 75 % dans les Côtes d'Armor.

Caractéristiques des PTZ distribués en Bretagne

	Année 2018 (nbre)	Année 2019 (nbre)	Evolution 2019/2018 (%)	Part départementale 2019 (% en nb de prêt)	Montant prêté 2019 (M€)	Part départementale 2019 (% montant prêté)	Part petits ménages en 2019 (%)
Côtes d'Armor	1 119	1 283	14,7	18	49,0	16	75
Finistère	1 329	1 676	26,1	23	64,0	21	74
Ille-et-Vilaine	2 328	2 593	11,4	36	123,9	42	72
Morbihan	1 373	1 658	20,8	23	61,4	21	67
BRETAGNE	6 149	7 210	17 %	100 %	298,3	100 %	72 %